



Forum: Généralités

Topic: Bizarrerie du moteur de recherche du site

Subject: Re: Bizarrerie du moteur de recherche du site

Publié par: Sylvie

Contribution le : 27/11/2013 10:55:23

Citation :

Tof81 a écrit:

Pour ce qui est de passer par une école et donc un stage, la loi française oblige depuis 3 ans a rémunérer le stagiaire avec un minimum par mois (500€ environ) ce qui est évidemment un frein pour les petites structures, assos, etc.

Ce n'était pas un stage, c'était sous forme d'un projet comme ils en ont à conduire un tous les ans...